

EXPLORATION SOUS-MARINE DE PORT-MIOU

CR2 de la réunion du 24/04/2015 sur CASSIS

Objet : Réunion d'avancement sur le projet d'exploration de Port-Miou par un ROV (véhicule téléguidé)

Nota : cette réunion informelle s'est tenue à l'occasion du rassemblement pour l'AG

Présentation des documents suivants :

- Etude d'Henri Salvaire sur l'exploration du grand puits de Font Estramar par engin téléguidé.
- Comparatif entre Font Estramar et Port-Miou
- Recueil d'informations sur la topographie du puits de Port-Miou
- Etude (en 2007) sur la réalisation d'un forage et d'une piste d'accès

Discussion suite à la présentation :

1- La présentation des informations collectées à partir des différents compte rendus de plongées dans le grand puits de Port-Miou, a montré en ce début de projet, un manque flagrant d'informations concernant la topographie de la 1^{ère} partie du puits jusqu'à la zone des -120m.

Ces informations sont essentielles pour imaginer le type d'engin téléguidé à prévoir (ou concevoir) pour passer cette zone et poursuivre ensuite dans la partie plus profonde.

Dans un 1^{er} temps, un travail consiste à rechercher et rassembler les informations à partir des comptes rendus des plongeurs pour dessiner une ébauche de topographie. A ce sujet, Meniscus a été contacté par mail (B.Sapin) et tel (C Touloumdjian).

Dans un 2^{ème} temps, si les informations collectées sont insuffisantes, il sera peut être nécessaire de préciser la topo par de nouvelles plongées.

On peut aussi imaginer que l'engin téléguidé progresse de lui-même dans un environnement inconnu, mais là, la faisabilité du projet d'exploration jusqu'à la partie basse du puits semble pour le moins incertaine compte tenu de la complexité de la zone évoquée par Marc et Claude.

Il est donc important de souligner que l'objectif à ce jour est avant tout de préciser la topographie de la 1^{ère} partie du puits, ou tout du moins d'en comprendre la morphologie pour assurer la suite du projet.

2- Eléments concernant le forage :

La balise permet un repérage à +/- 1m.

Le sommet du puits n'est pas repéré, et nécessiterait un repérage par balise.

Le coût est à réévaluer

L'autorisation doit être sollicitée, sachant qu'étant dans le cœur du parc les chances sont bien minces. Le maximum d'arguments doit être rassemblé pour cette demande.

3- Eléments concernant le câble et le ROV.

Choucas avance au niveau du câble. Pas d'informations sur le ROV.

Qui fait quoi:

Il a été noté (sous l'impulsion d'André):

- 1-Marc transmet toutes les informations possibles sur la topo du grands puits
- 2-Gérard examine le tracé de la piste et réévalue le coût piste et forage
- 3-Pierre se charge de la demande d'autorisation pour le forage